

**Portant nomination à titre
exceptionnel et civil dans l'Ordre
du Mérite du Bénin**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du Gouvernement;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU l'Extrait du Relevé des Décisions Administratives prises par le Conseil des Ministres en sa séance du mercredi 15 Mai 2000 ;
- VU la Lettre N° 163/MISAT/DC/SP-C du 17 Avril 2000 proposant la nomination à titre exceptionnel de Monsieur GODONOU Bodounrin Pierre - Claver, Inspecteur Général de Police ;

Après Avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

Article 1er : Sont nommées à titre exceptionnel et civil au grade de Chevalier de l'Ordre du Mérite du Bénin pour prendre rang à compter de la date de leur réception dans l'Ordre, les Personnalités Béninoises dont les noms suivent :

MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

Mesdames : - HOUSSOU Gabriella Marie Chantal, Administrateur des Services Financiers

- MATHYS Alayi Adidjatou, Administrateur du Trésor

Messieurs : - ADJAHY Dieudonné Maurice, Administrateur du Trésor

- ASSOGBA Julien Codjo Nicodème, Contrôleur des Services Financiers

- DISSOU Tahirou, Administrateur

- DRAMANE Soulé, Contrôleur des Services Financiers

- EYEBIYI CAYODE Hubert Gustave, Administrateur du Trésor

- FABOSSOU Jérémie, Assistant des Services Financiers

- GANDJIDON Justin, Administrateur du Trésor

- HOUESSOU Barthélémy, Administrateur des Banques et Institutions Financières

- JOSSE Didier Adébiyi, Attaché des Services Financiers

- HOUSSOU Edouard Babatoundé, Inspecteur des Finances

- KOSSOUHO Rémi, Administrateur du Trésor

- LOKPE Nicolas, Administrateur des Services Financiers

- OLOU Job, Administrateur du Trésor

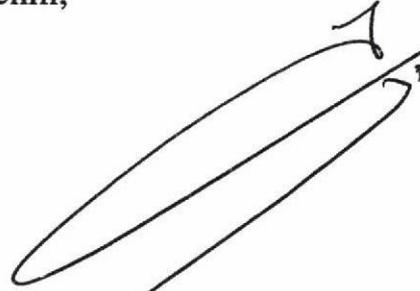
**MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA SECURITE ET DE
L'ADMINISTRATION TERRITORIALE**

Monsieur GODONOU Bodounrin dit Pierre Claver

Article 2 : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou le 19 Juillet 2000

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,
Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTERES 18 -
GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 - IGE-CSM-DCCT 3
- BN-DAN-ONIP 3 - UNB-FASJEP-ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 16.